

SELARL F.D.A (FALLION – DUBREUIL)

Avocats

56 Place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE

Tél : 04.50.97.21.81

fallion-dubreuil@wanadoo.fr

Vente aux enchères publiques

à ARGENTIERE - CHAMONIX-MONT-BLANC (74)

dans l'ensemble immobilier « **Résidence Grand Roc** »

bâtiment Centre Commercial,

au 105, chemin Saint Michel

d'un local commercial de 39,42 m²,

anciennement à usage de snack

Mise à prix :

QUATRE VINGT QUINZE MILLE EUROS

(95 000 €), frais en sus,

avec une baisse de mise à prix de 25 000 €,

puis de 20 000 € en cas de désertion d'enchères.

Le JEUDI 5 JUIN 2025 à 14 h 00

A l'audience du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières du **Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74)**, au Palais de Justice, 18 quai du Parquet.

A la requête du **SELARL MJ ALPES**, société d'exercice libéral à responsabilité limitée, au capital de 2 117 €, enregistrée au RCS de VIENNE sous le n° 830 490 413 dont le siège social est sis 91/93 rue de la Libération 38300 BOURGOIN-JALLIEU, représentée Maître Caroline JAL, prise en son établissement secondaire qui se situe 20, boulevard du Lycée 74000 ANNECY, intervenant en sa qualité de **liquidateur judiciaire de**

ayant pour avocat constitué la SELARL F.D.A (FALLION – DUBREUIL), agissant par Me Emmanuel DUBREUIL, son co-gérant en exercice.

Désignation des biens

Sur la commune de **CHAMONIX-MONT-BLANC (74)**, à **Argentière** dans l'ensemble immobilier « Résidence Grand Roc » cadastré **Section B n° 1027, 5483, 5807, 6367, 6370 et 6371**, dans le bâtiment **Centre Commercial**, le **lot de copropriété n° 484**, à savoir un local commercial, anciennement à usage de snack, d'une surface de 39,42 m² et les 203/100 303èmes de la propriété du sol et des parties communes.

Occupation : les lieux sont inoccupés et il n'y a plus d'activité sur place depuis de nombreuses années.

Syndic de copropriété : la copropriété a pour syndic la SARL Centraventes (enseigne Alpes & Chalets) dont le siège social est « Les Edelweiss » 571, route de Plagnolet, Argentière 74400 CHAMONIX MONT BLANC (04.50.54.00.76).

Le tout plus amplement décrit du PV de description dressé par Maître Frédérique NEGRI, commissaire de justice de la SAS SAGE et Associés, le 11 février 2025, annexé au cahier des conditions de la vente.

Visite : Par commissaire de justice, **le vendredi 16 mai 2025 de 11 heures à 12 heures.**

Enchères : (articles R.322-40 et R.322-41 du Code des Procédures Civiles d'Exécution) : elles ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74), porteur d'un **chèque de banque** d'un montant de **9 500,00 €** ou d'une caution bancaire irrévocable.

Renseignements :

1. **Au greffe du TJ de BONNEVILLE (04.50.25.48.00)**, où chacun peut prendre connaissance du cahier des conditions de la vente déposé le 25 février 2025 et du PV de description y annexé (RG N° 25/00390).
2. **Au cabinet de la SELARL F.D.A. (FALLION-DUBREUIL**, avocats et sur <https://avoventes.fr/cabinet/fda-fallion-dubreuil-bonneville>

Fait et rédigé à BONNEVILLE, le 25 mars 2025
SELARL F.D.A